



Faux et usage de faux de la part d'une entreprise

Par **kanha**, le **24/02/2014** à **13:25**

Bonjour, rnj'ai fais monter des panneaux solaires, la société XX s'occupe de tout et le financement est vu lors de l'étude du dossier avec un de leur partenaire.rnle problème se pose lorsque l'organisme de crédit m'a appeler car les signature leur semblaient anormale, ils m'ont donc renvoyé les documents de crédit et plusieurs probmème. rnLa société XX a immité nos signature sur certains documents, deplus elle a antidaté les offres de prêts et enfin a fournit un faux document de réception des travaux sans réserve alors que nous avions rempli avec réserves, et là encore avec de fausse signature.rnl'organisme de crédit a donc tout annulé , plus de crédit.rnMais quels sont mes recours contre la société XX puis espérer quelque chose?rnMerci d'avance